

SOMMAIRE

- 1-2 Édito
- 2-3 Contexte du plan stratégique 2021 - 2023 et ses modifications
- 4 *Raison d'être* de l'Af2i
- 5-7 Objectifs et axes d'action pour 2021/2023
- 8 Moyens : engagement des membres et travail de l'équipe
- 9-10 Commissions de l'Af2i
- 11 Publications et activités de l'Af2i
- 12 Institutions adhérentes

Plan stratégique et *raison d'être*

Hubert Rodarie, Président de l'Af2i



©Nathalie Oundjian

Début 2021, notamment dans *Institutionnels* n°60, nous avons présenté le Plan stratégique 2021-2023 de l'Af2i. Ce plan fut le résultat d'une consultation assez large à l'intérieur et à l'extérieur de l'Association, et de travaux du Conseil d'Administration.

La première action phare a été de donner une *raison d'être* à l'Af2i : **placer le long terme au cœur des dispositifs économiques, sociaux et financiers.**

Cette action a été très bien reçue. L'Af2i a été ainsi la première organisation professionnelle à adopter une *raison d'être*, et elle fut suivie par d'autres en 2021. Nous avons pu constater, comme nous l'attendions, que cette *raison d'être* permet de préciser ses objectifs, le sens de ses actions, et de motiver les avis portés auprès de nos interlocuteurs de toutes natures. Cette *raison d'être* a également permis de gagner en notoriété et en attractivité. Nous avons pu le mesurer car 2021 a été une année de forte adhésion aussi bien de Membres Actifs avec 4 et bientôt 5 nouveaux Membres Actifs portant l'effectif des Institutions membres à 82. De même, 18 nouveaux Membres Partenaires ont rejoint l'Af2i, qui compte maintenant 108 Membres Partenaires.

Pour 2022, l'application du Plan stratégique 2001-2023 se poursuivra. Il est structuré de la même façon autour de :

- deux objectifs stratégiques ;
- cinq axes d'actions qui précisent ces objectifs.

Nous rappelons dans les pages suivantes les éléments de contexte qui ont fondé et fondent encore la pertinence de ces choix. Nous avons également mentionné les trois chantiers principaux qui sont en cours de réalisation.

Comme en 2021, les enjeux stratégiques, aussi bien des institutionnels que de l'Af2i, comprennent bien sûr la mise en œuvre des chantiers autour


Af2i

Association française des investisseurs institutionnels
36, rue de l'Arcade - 75008 PARIS
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Agrément n°00155634 délivré le 26/07/02 à Paris

CONTACTS

Hubert Rodarie, Président
Éric Sidot, Délégué général

af2i@af2i.org
www.af2i.org
Tél. +33 (0)1 42 96 25 36
Fax +33 (0)1 73 76 63 95

 af2i-association-francaise-des-investisseurs-institutionnels

de l'ESG, des objectifs « Climat » et de l'application des nouvelles réglementations. Se poursuit également la réflexion sur les conséquences des nouvelles technologies, notamment en matière de monnaie numérique. À ces éléments en 2022 viennent s'ajouter l'apparition d'un nouveau contexte macroéconomique avec la hausse des prix, les inflexions de politiques monétaires, les désordres sur les chaînes d'approvisionnement ou de production notamment de l'énergie, ainsi que plus récemment les conséquences de l'invasion de l'Ukraine, avec l'impact des sanctions européennes sur sa propre activité. Ce contexte très incertain introduit de nouvelles questions : la hausse des prix se transformera-t-elle en inflation ? Quelle sera le profil de l'activité ? Quelles seront les conséquences de ces événements sur le partage de la valeur, sur le *business model* des institutions, sur la stabilité politique, etc. Tout cela reste à découvrir en 2022.

La réussite de ce Plan stratégique sera le fruit de l'engagement de tous : les membres de l'association, institutionnels et partenaires et bien sûr de l'équipe des permanents de l'Af2i. Elle comptera un nouveau Délégué général avec Éric Sidot. Christophe Nijdam a souhaité, en effet, se concentrer sur les relations européennes de l'Af2i. Nous le remercions vivement pour toute son action au sein de l'association. Il poursuivra sa collaboration comme Conseiller de l'Af2i sur les questions européennes.

Et, personnellement, je suis et reste à votre disposition pour échanger et recueillir toute idée, suggestion, remarque et collaboration pour servir nos membres et plus largement tous les professionnels.

L'Af2i sera donc proche de ses membres pour accompagner les évolutions à venir.

Et, à la rentrée 2022, nous aurons l'occasion de renforcer nos liens en fêtant les 20 ans de l'Af2i. Longue vie à l'Af2i et à ses membres ! ●

Le contexte du plan stratégique 2021-2023 et ses modifications

Les conditions actuelles sont marquées par au moins **quatre phénomènes principaux** :

- 1. Le poids des réformes structurelles,** en cours d'application ou annoncées concernant les investisseurs institutionnels, tant sur leurs passifs que sur leurs actifs : retraites, Loi PACTE, Solvabilité II et IORP, IFRS 9 et IFRS 17, gestion des risques systémiques...
- 2. L'annonce d'une période prolongée de taux bas et négatifs et de surliquidité,** avec ses conséquences prévisibles à la fois sur les modèles d'activités et de valorisation des actifs. Cette annonce est toutefois contrariée en 2022 par une hausse des prix persistante, faisant anticiper une inflexion des banques centrales se cumulant avec les risques que font peser sur l'activité l'invasion de l'Ukraine.
- 3. La poursuite de l'implication des acteurs financiers à s'inscrire dans la transition économique, écologique et sociétale en cours,** et adapter leurs investissements aux thématiques de la finance responsable et durable, et en particulier aux objectifs de l'Accord de Paris et aux principes de la taxonomie européenne. Cette transformation aura des effets structurels sur l'économie, dans la production et la consommation de l'énergie et dans l'industrie, elle devra prendre en compte les contraintes géopolitiques du temps.
- 4. La crise de la COVID** et ses conséquences. Parmi les thématiques, on notera l'attention à la localisation de la production, la fragilité des chaînes d'approvisionnement et un appel à une réindustrialisation de l'activité française et, depuis peu, les conséquences de l'invasion de l'Ukraine.

1 Le premier point. Depuis vingt ans, une avalanche d'évolutions réglementaires, au plan international (Bâle, IASB-IFRS) et au niveau européen (Solvabilité II, IORP, réglementation sur l'extra-financier, ...) ont marqué les investisseurs institutionnels, dans leur stratégie globale comme dans leurs processus d'investissement. Pour les assureurs l'année 2022 sera cruciale avec la définition de mesures de niveau 2 de la révision de S2 et l'application de la norme IFRS 17. La reprise des chantiers des réformes structurelles qui pourraient transformer le rôle et les horizons d'investissement de l'univers de la retraite.

2 Le deuxième point. La pérennité annoncée de taux faibles aura eu pour conséquence principale la fragilisation des modèles économiques qui gèrent des capitaux. L'absence de revenus réguliers tirés des portefeuilles de créances est susceptible de remettre en cause **la fonction** qu'exercent les institutions **de transformation** des masses financières gérées en prestations ou services. La période de taux bas a favorisé **le retour en force dans les bilans des actifs dits réels**, ou alternatifs, ou illiquides. Ils s'étaient largement réduits dans une période de taux réels fortement positifs. Les revenus qu'ils procurent leur redonnent des attraits pour les investisseurs permanents. Cela a des effets sur les équipes et leurs compétences, sur les stratégies, certes, mais aussi devrait avoir des effets sur les réglementations. En l'absence de choc, ces évolutions devraient persister malgré un certain retournement sur le marché.

3 Le troisième point. Les décisions d'investissement seront de plus en plus étroitement liées aux effets attendus en matière environnementale et sociale. La conséquence première est la mise en place d'organisations de plus en plus structurées pour collecter des données et les analyser. Ces organisations se feront de plus en plus encadrer par des prescriptions réglementaires. L'obtention de labels, la conformité à des classements, les reportings réglementaires sont autant de chantiers à conduire dans les mois à venir. Les outils, les méthodes d'évaluation, les moyens alloués au suivi de la dimension « finance durable » seront pour plusieurs années au cœur de cet enjeu, de manière d'autant plus problématique que ces objectifs se feront sous la contrainte d'une pression sur la rentabilité liée à l'environnement économique et financier (point n°2). Un point stratégique pour l'Europe sera l'adoption de standards (données et comptabilisation) qu'elle pourra maîtriser pour les conformer à un modèle européen susceptible d'être soutenu par ses populations, c'est l'objectif d'une transition faite avec justice.

4 Le quatrième point est lié aux conséquences de la Covid. Le choc au sens premier a éprouvé non seulement les modèles d'activité des entreprises, mais aussi les organisations économiques non seulement globales, mais aussi nationales.

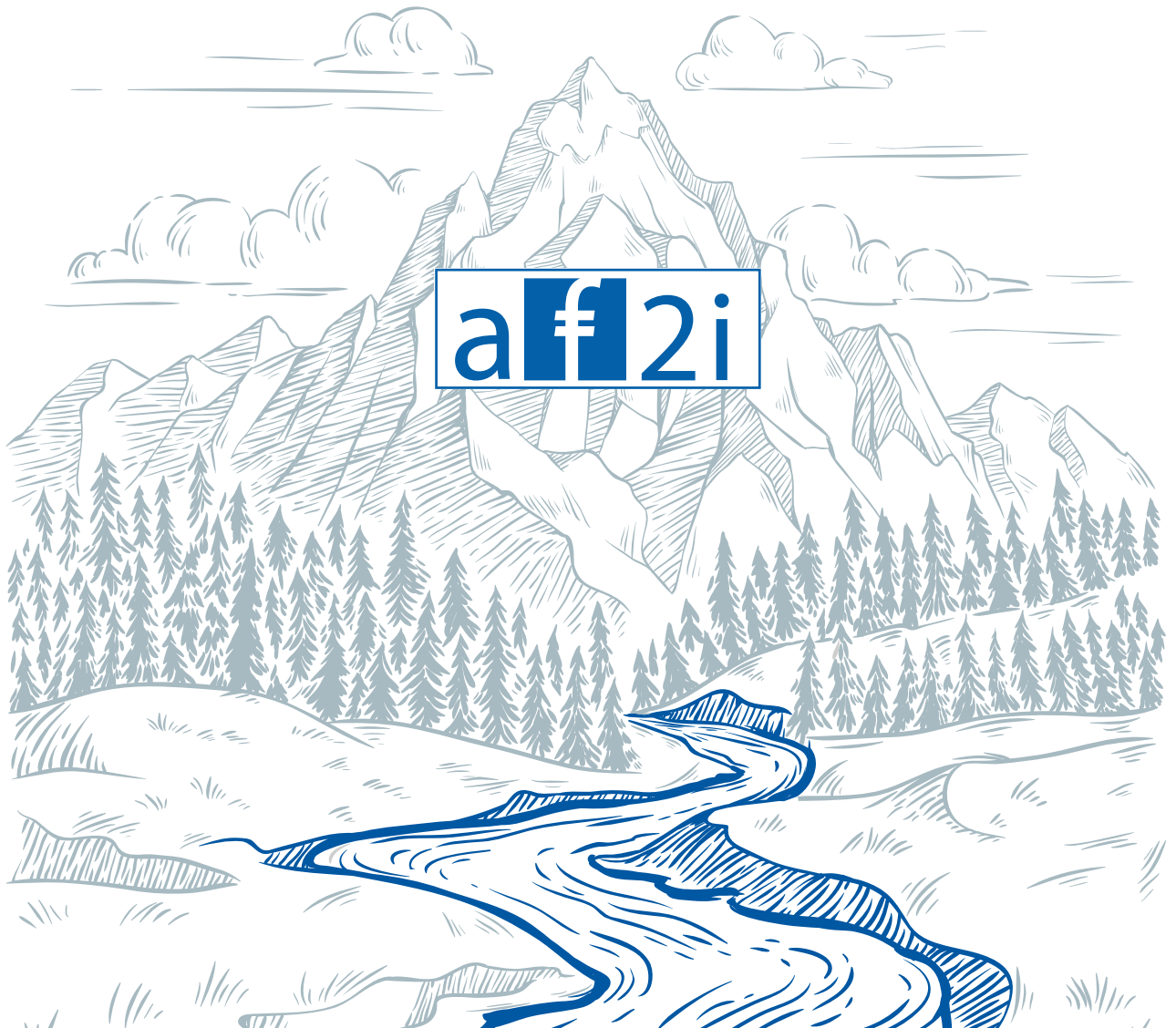
Dans un premier temps, ont été mises en cause notamment les concentrations d'activités et la fragilité économique de parts trop importantes de la population. Dès lors, cette expérience de la qualité de la résilience du dispositif actuel alimente **le retour des préoccupations locales** : comment consommer et produire pour être utile au tissu local. Ces nouveaux objectifs renforcent certains thèmes de l'investissement responsable, non seulement sociaux, mais aussi au travers de la promotion des circuits courts, de l'économie circulaire, du raccourcissement des chaînes d'approvisionnement, l'autonomie stratégique en termes de médicaments et en biens essentiels... La seconde évolution majeure de la crise Covid-19 est l'accélération de l'utilisation du numérique dans les environnements personnels et professionnels. Pour les métiers de gestion d'actifs, cela peut se traduire par plus de télétravail et plus d'outils développés par des FinTech. Les institutionnels auront à développer des plateformes de services multiples à leurs adhérents ou sociétaires. Si chacun saluera le retour des réunions physiques, les interactions entre institutions, y compris avec leurs associations, évolueront, avec l'utilisation plus forte de nouveaux modes de fonctionnement.

Dans un deuxième temps, le choc subi et l'ampleur des mesures prises font ou feront prendre conscience du caractère relatif, voire limité, des justifications de certaines organisations, surtout si s'installent des phénomènes largement oubliés tels que l'inflation, et pour lesquels, comme la COVID, peu de personnes et d'entités ont conservé la mémoire des effets concrets dans la vie quotidienne des citoyens et des organisations. L'invasion de l'Ukraine vient ajouter un nouveau choc exogène à la sphère économique et financière et, comme la COVID, qui aura des conséquences sur l'organisation globale.

La raison d'être de l'Af2i

Placer le long terme au cœur des dispositifs économiques, sociaux et financiers

- L'Af2i, au nom de ses membres, investisseurs institutionnels et partenaires, agit pour que **l'exigence du long terme et les intérêts des ayants droit soient au cœur du débat public et des décisions des différents acteurs de la vie économique**, tant dans leurs initiatives que dans les cadres réglementaires.
- L'Af2i agit envers les législateurs, gouvernements, banques centrales, régulateurs, autorités de tutelle pour **promouvoir l'investissement de long terme, les nouvelles formes de financement de l'économie, l'accompagnement de la transition écologique et le soutien d'un modèle social équilibré et durable**.
- L'Af2i, dans un esprit de partage des expertises et des meilleures pratiques, aide ses membres partenaires à **acquérir une meilleure compréhension des attentes, des possibilités et contraintes des investisseurs institutionnels, membres actifs de l'Af2i, et à adapter leur offre de produits et services**.
- L'Af2i place, au cœur de son action pour l'investissement, **l'utilité sociale, le long terme et la vision d'une finance durable et responsable**.



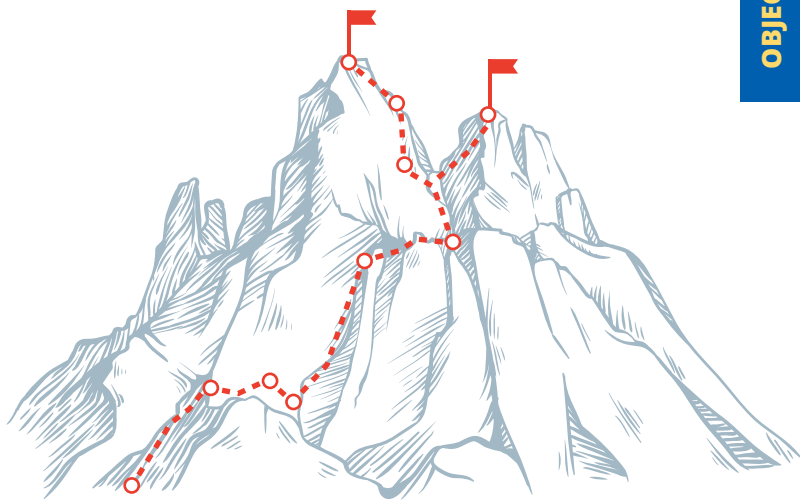
Deux objectifs pour 2021/2023

Objectif 1

Encourager et promouvoir des politiques économiques budgétaires, monétaires, fiscales, réglementaires et sociales favorisant le développement des investissements et la gestion de long terme et facilitant une transformation stable et prévisible vers les prestations et services attendus par les ayants droit et correspondant aux besoins de financement de l'économie.

Objectif 2

Concourir à la mise en place des meilleurs pratiques de finance durable dans l'ensemble des acteurs de la chaîne de transformation financière au sein des activités financières et donc à l'élaboration des instruments, outils, concepts (audit, notation), permettant d'élaborer et de valider la réalité de l'investissement responsable.



Cinq axes d'actions

- 1. Fédérer** tous les acteurs économiques concernés par les métiers de la gestion institutionnelle.
- 2. Être un centre de réflexion, de propositions et d'informations** pour ses membres actifs et un lieu d'échanges régulier avec les membres partenaires.
- 3. Représenter les membres auprès des diverses autorités financières** de régulation, de tutelle et de contrôle, nationales et européennes.
- 4. Recenser, synthétiser et faire connaître** les expériences et **expertises** institutionnelles dans les dimensions financières et extra-financières de leurs gestions d'actifs.
- 5. Réunir les acteurs de tous niveaux pour partager** les interrogations, **réfléchir** aux pistes de solution, promouvoir les expériences et **communiquer** sur les meilleures pratiques.

Trois chantiers principaux

1. L'attractivité et la reconnaissance de l'Af2i

Aujourd'hui, grâce aux efforts de tous et à l'engagement des Membres Actifs et Partenaires, l'Af2i a une influence reconnue sur la place. L'objectif est de la renforcer.

Les différents éléments contribuant à cela sont :

- La participation régulière aux travaux de l'Af2i de ses membres et l'intervention d'interlocuteurs et de collaborateurs de différents niveaux. L'engagement des plus jeunes professionnels doit être valorisé, avec la possibilité de présenter ou publier leurs travaux dans les manifestations et les publications de l'Af2i ou d'entités proches. L'Af2i se doit de gagner en attractivité auprès des plus jeunes : cela passe par une adaptation de l'association en termes d'image et de moyens de communication.
- La participation active des administrateurs à la gouvernance de l'association.
- La consistance et la qualité des apports des événements, séminaires et travaux, de l'Af2i avec une participation active des membres, et en particulier des institutions représentées au sein des instances de l'Af2i.

- La poursuite de la dynamique instaurée dans les relations entre membres actifs et membres partenaires, au travers d'échanges techniques, entre professionnels, hors de toute connotation commerciale.
- Les relations régulières auprès des associations de la place de Paris et des associations européennes. Ceci implique une participation régulière aux manifestations et/ou travaux de ces associations.
- Les partenariats et la participation aux activités de certaines associations, françaises, européennes et internationales, dans la prolongation de la récente création statutaire des membres associés de l'Af2i.
- La publication régulière de documents, destinés à être qualifiés de référence, qui contribuent à la notoriété de l'Af2i et à sa reconnaissance d'acteur d'influence : Enquête et Panorama annuels, Guides et Dossiers.
- La reconnaissance plus large par les médias de la représentativité et de la qualité des avis de l'Af2i.
- L'utilisation des médias numériques de toutes sortes pour communiquer auprès des membres et partenaires.

2. Présence nécessaire de l'Af2i auprès des autorités françaises et européennes

Ce travail permet d'être à l'écoute des objectifs et soucis des régulateurs et de porter auprès des autorités les problématiques et réactions des professionnels. Ce travail aura pour but notamment une reconnaissance de ce que sont et de ce qu'apportent les investisseurs institutionnels dans leurs activités d'investissement.

L'Af2i regroupe des entités aux métiers différents. Aussi, il est clair que les avis de l'Af2i doivent d'être perçus comme centrés sur l'investissement, ses contraintes, sur le traitement des actifs et des revenus qu'ils génèrent dans le temps conformément à la *raison d'être* de l'Af2i. Ce travail au cœur du fonctionnement quotidien des professions et des relations avec les diverses autorités permettra de construire progressivement un corpus clair de principes



et d'axes de réflexions qui permettront de présenter et d'expliquer la cohérence et de donner de la profondeur aux avis, recommandations et positions exprimés par le Conseil d'Administration de l'Af2i ou ses représentants.

Vis-à-vis des autorités françaises (AMF et Trésor), la reconnaissance de l'Af2i a été le fruit du travail de Jean Eyraud, qui a présidé l'Af2i pendant six ans de 2011 à 2017. Cette représentation doit s'étendre aux autres autorités qui régulent ou ont des missions de surveillance des activités d'investissement des membres de l'Af2i, ainsi qu'auprès des autorités qui régulent les acteurs du financement des retraites. De plus, la présence vis-à-vis des autorités européennes doit se développer de manière plus active, au-delà des réponses aux consultations. Le travail de plaidoyer se situera pour les prochaines années auprès de l'EIOPA, de l'ESMA, de l'EBA. Les liens avec le Trésor français pourront être complétés de relations à construire avec certains membres de la Commission européenne. Dans tous les cas, cela suppose la réponse régulière aux consultations pratiquées et l'entrée en relation avec les principaux responsables de ces organismes.

3. Constitution d'une équipe permanente pérenne

L'équipe permanente, rémunérée ou bénévole, de l'Af2i a toujours été réduite, et a fait intervenir des consultants dans sa structure. Une réflexion a été conduite sur ce type d'organisation et son adaptation au regard des besoins. D'une part, compte tenu de l'ensemble des tâches et missions, aujourd'hui assurées ou à développer, cette équipe doit être construite pour assurer une continuité des actions, notamment en cas d'indisponibilité ou de départ de l'un des collaborateurs. Cette équipe sera principalement constituée de salariés, si possible jeunes, dynamiques et ouverts sur leurs besoins de leurs interlocuteurs. D'autre part, de nombreux dossiers dans les activités de l'Af2i nécessitent une bonne connaissance des métiers, des acteurs et des rouages des organisations diverses. Ils requièrent un certain niveau d'expérience et une capacité de contacts à haut niveau. Nous continuerons donc d'agréger, de façon contractuelle dans la durée ou de façon ponctuelle, autour de l'équipe permanente des personnalités reconnues pour y répondre.



Dans un tel cadre, l'équipe permanente sera rajeunie avec, à partir de mars 2022, l'arrivée de **Éric Sidot comme Délégué général**. Docteur en droit et ayant suivi une formation à HEC, il a une expérience solide de plus de 20 ans dans le secteur financier au travers des différentes fonctions qu'il a exercées dans des sociétés de gestion de portefeuille, chez un assureur et un grand cabinet d'audit et de conseil. Il a également une expérience de créateur d'entreprise. Il est resté plusieurs années à l'AFG en tant que chef de pôle en charge des « Métiers transverses ». À ce titre, avec son équipe, il était en charge des sujets fiscaux, comptables ainsi que des sujets liés au reporting, à l'innovation technologique et aux infrastructures de marché. Il était par ailleurs responsable du suivi des sujets réglementaires transverses européens et internationaux (ex : la réforme des directives AIFM et OPCVM). Dans le cadre de ses fonctions, Éric Sidot a représenté la profession des gestionnaires d'actifs au sein notamment des instances de l'EFAMA (*European Fund and Asset Management Association*), du CCLRF (Comité Consultatif de la Législation et de la Réglementation Financière) et du HCJP (Haut Comité Juridique de la Place Financière de Paris).

Christophe Nijdam, qui a souhaité se concentrer sur les sujets européens, renforcera l'Af2i comme Conseiller pour les interventions de l'Af2i au niveau européen, au côté d'**Éric Pagniez** qui intervient également comme Conseiller pour les relations de l'Af2i avec les autorités françaises. D'autres collaborations ponctuelles de professionnels seront installées en 2022.

Les moyens : l'Af2i s'appuie sur l'engagement de ses membres et le travail de son équipe

L'engagement est porté par le travail des membres, piloté par le Conseil d'Administration. Il s'organise au sein du Comité stratégique, des Commissions permanentes et des Groupes de travail spécifiques, auxquels participe l'équipe de l'Af2i.



Conseil d'Administration de l'Af2i

(au 01/03/2022)

Bureau

Président : Hubert Rodarie
Vice-Président : Olivier Mareuse – CDC
Vice-Président : Henri Chaffiotte – CARMF
Vice-Président : Olivier Guigné – CNP Assurances

Administrateurs et leurs représentants

AG2R LA MONDIALE - **Jean-Louis Charles**
 BNP Paribas Cardif - **Olivier Héreil**
 Crédit Agricole Assurances (en cours de nomination)
 CRPN - **Claude Grandfils**
 EDF SA - **Philippe Mimran**
 ERAFP - **Laurent Galzy**
 FRR - **Yves Chevalier**
 MAIF - **Carole Zacchéo**
 MATMUT - **Léovic Lecluze**
 SCOR - **Michèle Lacroix**
 SMA BTP - **Philippe Desurmont**
 Swiss Life France - **Philippe Richer**
 UMR - **Philippe Rey**



Comité stratégique de l'Af2i

(au 01/03/2022)

Membre de droit

Hubert Rodarie – Président de l'Af2i

Membres désignés par le Conseil d'Administration

Salwa Boussoukaya-Nasr (FRR)
Thierry Brevet (WEST OF ENGLAND MUTUAL INSURANCE ASSOCIATION (LUXEMBOURG))
Éric Dubos (Groupe Macsf)
Philippe Dutertre (AG2R LA MONDIALE)
Henri Chaffiotte (CARMF)
François Marbeck (La Banque Postale)
Jean-Bernard Ott (CAVP)
Joël Prohin (CDC)
Thomas Rivron (Natixis Assurances)
Anne Sikora (Crédit Agricole Assurances)
Laurent Springer (Orano)
Valérie Stotzenbach (EDF)

Les commissions de l'Af2i

Composition et buts

Commission Investissements Retraite



Promouvoir le long terme dans le sujet des retraites.

Président de Commission
Henri Chaffiotte, CARMF

MISSIONS

- ▶ Contribuer à répondre au défi posé par le projet de réforme des retraites **en élaborant des propositions concrètes**, fortes de l'expérience de tous les acteurs concernés.
- ▶ **Définir les conditions de la confiance** pour un système universel de retraite robuste et pérenne.
- ▶ **Convaincre sur la fonction économique des réserves**, afin que les entités qui gèrent des engagements de retraite de toutes natures puissent mettre en œuvre des choix d'investissements en adéquation avec leur mission de long terme⁽¹⁾.

(1) « L'Af2i recommande de constituer progressivement des réserves représentant au moins une, voire plusieurs années de versement de pension pour faire face aux besoins de flexibilité et de sécurité. La gestion de ces réserves doit, pour une large part, être conduite avec une allocation d'actifs de long terme, bénéficiant au système universel par les performances, et au financement de l'économie, en particulier nationale et européenne ».

Extrait du Dossier Af2i *Réalités et enjeux des systèmes de retraite*.

Commission Investissement Responsable



Promouvoir la prise en compte des conséquences à long terme des investissements et travailler à la proposition pour améliorer les moyens pratiques pour concourir à des objectifs ISR et ESG.

Président de Commission
Joël Prohin, CDC

MISSIONS

- ▶ Promouvoir les réflexions et points de vue des investisseurs institutionnels (membres actifs, "asset owners") sur l'ensemble des sujets concernant l'invest-

tissement responsable, l'approche extra-financière des activités dans ses dimensions environnementales, sociales et sociétales et de gouvernance.

- ▶ **Diffuser au maximum l'information pertinente concernant finance durable et investissement responsable**, dans toutes leurs composantes, à l'ensemble des membres de l'association et proposer des outils et des éclairages qui permettront à chacun de définir ses choix stratégiques en termes d'investissement responsable.
- ▶ **Favoriser la coopération entre les membres de l'Af2i sur des thématiques ciblées liées à l'extra-financier**. La complexité des problématiques, la variété des approches et des concepts proposés, l'accroissement de la pression externe, tant réglementaire que des observateurs extérieurs comme des ONG sont indéniables. D'où la nécessité d'une réflexion commune, pour proposer des approches constructives, et lisibles à l'égard de tiers, membres partenaires "asset managers", tout comme les sociétés dans lesquels les membres de l'Af2i sont investis.

Commission Risques et Produits d'investissement



Promouvoir toutes les techniques et connaissances permettant une meilleure maîtrise financière des investissements.

Co-Présidents de Commission
Valérie Stotzenbach, EDF et **Éric Dubos**, MACSF

MISSIONS

Issues du regroupement de la Commission risques et du Bonds'Lab, elle a pour objet de :

- ▶ **Faciliter les échanges entre membres**, qu'ils appartiennent à des directions d'investissement ou à des directions des risques, **sur l'ensemble des problématiques de risques de marché** (liquidité, crédit, taux bas...) et de réfléchir aux solutions de protection du portefeuille ou de minimisation du risque.
- ▶ **Organiser**, pour enrichir la réflexion, **des ateliers**, ouverts à tous les membres de l'Af2i, au cours desquels les participants peuvent échanger sur une thématique précise avec les spécialistes d'un membre partenaire.

- ▶ **Faire participer**, au travers de ces ateliers, de **jeunes collaborateurs** impliqués sur tel ou tel sujet.
- ▶ **Analyser l'évolution des stratégies de gestion sur les marchés de taux d'intérêt** et en tirer des principaux enseignements en matière de gestion d'actifs.
- ▶ En tant que laboratoire d'idées, **constituer**, en son sein, **des groupes de travail** sur des thématiques originales particulières. **Organiser une réflexion commune** entre des universitaires, des investisseurs institutionnels, et, ponctuellement des partenaires qui le souhaitent, et qui ont eux-mêmes des équipes de recherche interne.
- ▶ Aller plus loin, **en proposant à des jeunes étudiants** (Masters, Doctorats ou équivalents) **des sujets de mémoire**, et en offrant, au côté des maîtres de mémoires universitaires, **le soutien opérationnel de l'Af2i**, via ses équipes ou des institutionnels et la mise à disposition d'outils ou de données de la part des partenaires.

Commission Recherche



Organiser les relations entre investisseurs et le monde universitaire pour améliorer la connaissance des actifs, la justification des modèles et des cadres de la gestion.

Président de Commission

Jean-François Boulier, Président d'honneur de l'Af2i

Conseiller scientifique

Philippe Dupuy, Professeur au département Gestion, Droit et Finance, Grenoble Ecole de Management

MISSIONS

- ▶ **Stimuler le dialogue entre investisseurs et chercheurs universitaires**, et organiser les relations pour améliorer la connaissance des actifs, la justification des modèles et des cadres de la gestion.
- ▶ **Tirer le meilleur profit de la littérature scientifique** dans le domaine des investissements et **récompenser les contributions** que l'Af2i considère comme les plus efficaces par leurs applications potentielles.
- ▶ **Organiser le prix académique de l'Af2i.**

Commission Formation



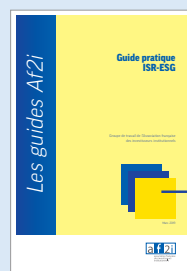
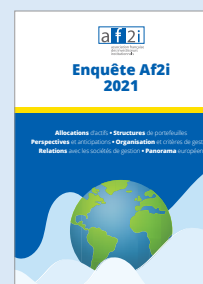
Participer aux actions de formation des acteurs dans tous les domaines de la gestion.

Président de Commission

Philippe Dutertre, AG2R LA MONDIALE

MISSIONS

- ▶ Initialement, aider à la définition du contenu de formations à destination des administrateurs de caisses de retraite (professions libérales, indépendants et salariés de certaines professions) telles que requises par le décret n°2017-887 du 9 mai 2017. Même si celui-ci a été abandonné, **l'enjeu de formations financières pour les administrateurs** reste d'actualité.
- ▶ **Développer, avec la volonté de séduire de nouveaux membres, des programmes de formations** à destination d'administrateurs de mutuelles, ou à destination des équipes financières de fondations et associations.



➔ Nous suivre

Les publications de l'Af2i

Le numérique

✉ Hebdo Af2i

Lancé depuis le premier confinement début 2020, il permet de diffuser à tous les destinataires des études techniques ou économiques.

in Graphique éco de la semaine (hebdomadaire)

Lancé en novembre 2020 sur LinkedIn pour augmenter la présence de l'Af2i sur les réseaux sociaux, c'est un focus sur une statistique ou une information économique jugée importante.

✉ in Institutionnels, la lettre d'information de l'Af2i (trois à quatre/an)

Elle permet de fournir informations, articles et études rédigés ou proposés par les Membres Actifs et Membres Partenaires et rend compte de la vie de l'Association et des principales manifestations.

✉ in Baromètre Af2i (trimestriel)

Réalisé trimestriellement à partir d'un questionnaire validé par le Comité stratégique, il est publié sur LinkedIn depuis le T3 2020 à raison d'un post d'une question + résultat par jour.

Les imprimés

Publication annuelle

ENQUÊTE Af2i

C'est la plus grosse enquête réalisée sur les investissements et les portefeuilles des membres de l'Af2i.

Publications occasionnelles

- **Dossier « Réalités et enjeux des systèmes de retraite »** (avril 2019)
- **Dossier « Expériences Institutionnelles ISR et ESG »** (juin 2019)
- **Guide pratique ISR – ESG** (2019)
- **Guide de la délégation de gestion par l'investisseur institutionnel** (2017)
- **Guide des investissements en gestion alternative** Complément à l'édition de janvier 2012 (2016)

➔ Nous rencontrer

Les activités de l'Af2i

Quatre évènements principaux ponctuent la vie de l'association :

1. Les Vœux (janvier)

Les Vœux de l'Af2i sont traditionnellement l'occasion de faire un point sur les activités de l'année précédente et sur les perspectives des actions et projets pour la nouvelle année. Cette réunion est l'occasion d'accueillir une personnalité du monde de l'entreprise ou de l'administration qui peut nous faire partager des idées ou rendre compte d'évolutions importantes.

2. L'Assemblée générale (juin)

L'Assemblée générale est le moment de l'année, qui marque l'engagement associatif des Membres Actifs de l'Af2i, investisseurs institutionnels. Ils se retrouvent autour du Président pour un exposé du rapport moral et financier de l'année précédente et le vote des résolutions.

3. Les Entretiens de l'Af2i (juin)

Les Entretiens s'articulent autour de la présentation de l'Enquête Af2i, source d'information précieuse et riche, avec un historique sur plus de quinze ans, sur le monde des investisseurs institutionnels, leurs politiques d'investissement et pratiques de gestion, leurs perspectives à moyen terme, mais également sur leurs pairs au niveau européen.

4. Le Club de Prospective (octobre)

Le Club de Prospective vise à rassembler des opinions d'experts reconnus autour d'un thème central pouvant influencer l'évolution future de nos économies et des marchés financiers, et par contrecoup, les choix d'allocation des portefeuilles institutionnels, qu'ils soient stratégiques ou tactiques.

D'autres évènements viennent ponctuer la vie de l'association, en particulier les **Afterworks VVF ou Vernissage-Vin-Fromage**. Ce sont des moments de convivialité, qui permettent aux Membres Actifs de l'association de mieux se connaître, hors de réunions professionnelles, et d'échanger sur tous sujets, sans protocole.

LES ATELIERS DE L'AF2I

Des Ateliers sont proposés aux Membres Actifs de l'Af2i sur des sujets d'actualité, techniques et le plus souvent organisés en lien avec les Commissions de l'Af2i.

Quelques exemples de sujets traités : Article 29 de la LEC, Small & Mid caps, Titrisation • Dette privée : caractéristiques, opportunités, enjeux • Politiques des Banques centrales • Gestion des risques immobiliers et notion de benchmarking • Le financement des infrastructures d'énergies renouvelables en Europe : enjeux et défis • Silver economy

Institutions adhérentes

| | |
|---|-----------------------------------|
| ABEILLE ASSURANCES | GENERALI FRANCE |
| AÉMA FINANCE | GROUPAMA ASSURANCES MUTUELLES |
| AG2R LA MONDIALE | GROUPE APICIL |
| AGEAS FRANCE | GROUPE B2V |
| AGIRC ARRCO | GROUPE IRCEM |
| AGRICA | GROUPE MACSF |
| ALLIANZ FRANCE | GROUPE MNCAP |
| ASSOCIATION DIOCÉSAINE DE PARIS | GROUPE PASTEUR MUTUALITÉ |
| AXA FRANCE | GROUPE VYV |
| BANQUE DE FRANCE | HSBC FRANCE |
| BNP PARIBAS CARDIF | IRCANTEC |
| CAISSE CENTRALE DE RÉASSURANCE | LA BANQUE POSTALE |
| CAISSE DE PRÉVOYANCE ET DE RETRAITE DES NOTAIRES | LA BANQUE POSTALE IARD-PREVOYANCE |
| CAISSE DES RETRAITES DU SÉNAT | LA CIPAV |
| CAMACTE | LA MUTUELLE GÉNÉRALE |
| CARAC | L'AUXILIAIRE |
| CARMF | LE CONSERVATEUR |
| CAVAMAC | MAIF |
| CAVP | MALAKOFF HUMANIS |
| CDC - DIRECTION DES GESTIONS D'ACTIFS | MATMUT |
| CDC - DIRECTION DES POLITIQUES SOCIALES | MÉDICIS |
| CERN PENSION FUND | MGEN |
| CNAVPL | MIF |
| CNETP | MUTUELLE DES ARCHITECTES FRANÇAIS |
| CNP ASSURANCES | NATIXIS ASSURANCES |
| COFACE | NEUFLIZE VIE |
| COVÉA | OPTIMUM VIE |
| CRÉDIT AGRICOLE ASSURANCES | ORANO |
| CROIX-ROUGE FRANÇAISE | PREFON |
| CRPNPAC | PREPAR |
| EDF | PRO BTP |
| ENGIE | SACRA |
| ERAFP | SCOR SE |
| EULER HERMES FRANCE | SHAM |
| FÉDÉRATION HABITAT ET HUMANISME | SMA BTP |
| FONDS DE DOTATION DU LOUVRE | SMACL |
| FONDS DE GARANTIE DES DÉPÔTS | SOFIPROTÉOL |
| FONDS DE GARANTIE (FGAO) | SURAVENIR |
| FONDS DE RÉSERVE POUR LES RETRAITES | SWISS LIFE FRANCE |
| FONS DE RESERVA DE JUBILACIÓ | THÉLEM ASSURANCES |
| FRANCE HORIZON | UMR |